POUR NOTRE MARIAGE

1	NOTRE

Pour le baptême de	
Nous donnons	€ (Nous vous suggérons un montant de 50 à 150 €)
Pour la paroisse de	

(Chèque à libeller à l'ordre de la paroisse qui a assuré la préparation du baptême)

Vous pouvez déposer votre don, accompagné de ce bulletin, directement à votre paroisse

2

POUR FAIRE VIVRE LES PRÊTRES

Je donne au Denier :

- en ligne sur www.collectedudenier.fr
- par chèque :

· par cricque.	
25€	ın prêtre) ☐ 100€
300€ (Une semaine d'un prêtre)	autre montant

(Chèque à libeller à l'ordre de l'Association diocésaine d'Angoulême)

• par prélèvement automatique

Nous suggérons la valeur de trois journées de travail chaque année.

Vous pouvez déposer votre don, accompagné de ce bulletin, à votre paroisse ou l'envoyer au diocèse d'Angoulême :

Association diocésaine

226, rue de Bordeaux -16000 - Angoulême

☐ Je désire recevoir un reçu fiscal pour notre don au Denier

Votre courriel:

Le reçu fiscal permet de bénéficier d'une réduction d'impot égale à 66% de mon don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ILS TÉMOIGNENT

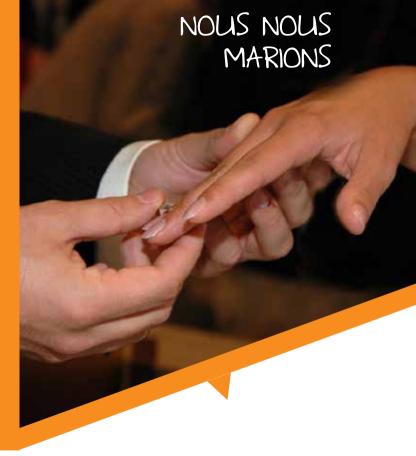
Alexandre et Maëlle



Nous avons besoin que l'Eglise soit là, ouverte et accessible, pour nous accompagner...

Cette offrande fut une grande joie, elle nous a permis de pouvoir rendre à l'Église ce qu'elle nous a apporté lors de la préparation de notre mariage.

Elle nous a permis aussi de nous dire que d'autres couples pourront profiter au mieux de leur mariage grâce a cette préparation et cette célébration proposées par l'Église.



Association diocésaine d'Angoulême 226, rue de Bordeaux - 16000 - Angoulême www.angouleme.catholique.fr



L'EGLISE SOLLICITE NOTRE PARTICIPATION



AUJOURD'HUI, POUR NOTRE MARIAGE

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie : l'Église prend au sérieux votre demande et toute la paroisse est heureuse de vous accueillir pour ce grand moment.

L'organisation et la célébration d'un mariage nécessite des frais : éclairage, nettoyage, documentation... Sans oublier le temps du prêtre et des équipes qui vous accompagnent dans votre démarche et préparent la célébration.

Pour aider à couvrir ces frais, votre participation est importante : elle doit être remise à la paroisse qui assure les rencontres de préparation et la constitution du dossier.

La paroisse où a lieu la célébration, si elle est différente, reçoit quand à elle le produit de la quête.

Merci d'avance pour votre contribution.



COMBIEN DONNER?

L'Église suggère une somme d'un montant à partir de 280 euros.

UNE FOIS PAR AN, POUR FAIRE VIVRE LES PRÊTRES

En choisissant de vous mariez à l'église, vous exprimez votre attachement aux valeurs et à la foi chrétiennes.

Les prêtres et des personnes laïques vous accompagnent aujourd'hui et seront disponibles à toutes les étapes de la vie de votre famille : baptême, catéchisme, profession de foi, présence auprès des malades, funérailles.

Cette disponibilité est rendue possible uniquement grâce aux dons que nous recevons chaque année pour la collecte du Denier, qui permet notamment la rémunération des prêtres et des salariés de l'Église en Charente.

Chaque don compte, même le plus modeste. Si vous n'avez pas encore été sensibilisés à ce besoin financier de l'Église et vous n'avez pu y participer, c'est le moment de commencer!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour en savoir plus sur la vie économique du diocèse : www.donaleglise.fr

NOUS SOUTENONS LA MISSION DE L'EGLISE



Votre don pour le baptême de votre enfant est directement affecté aux frais de fonctionnement de la paroisse

DON POUR



Chauffage



Électricité



Entretien



Mobilie



Votre don au Denier est dédié au traitement des prêtres et à leur formation, à la rémunération des laïcs salariés et au complément de pension des prêtres agés.

> DON AU DENIER



Traitement des prêtres et charges sociales





Salaire des laïcs



Formation des séminaristes